

5^{c.} Journal du Lot 5^{c.}

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche.

Abonnements

CAHORS ville.....	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes.....	3 fr.	5 fr.	9 fr.
Autres départements.....	3 fr. 50	6 fr.	11 fr.

Les abonnements se paient d'avance. Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse.

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur | L. BONNET, Rédacteur en chef

L'Agence HAVAS, 8, Place de la Bourse, est seule chargée, à Paris, de recevoir les Annonces pour le Journal.

Publicité

ANNONCES (la ligne).....	25 cent.
RÉCLAMES.....	50 cent.

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

L'ordre sortit du chaos...

Malgré toutes les descriptions que j'en ai pu lire, il m'a toujours été difficile de me faire une idée exacte du chaos, d'où sont sortis la terre, toute animée de ce mouvement dont l'admirable régularité défie les siècles, et aussi ces mondes lumineux dont la belle ordonnance s'étale au-dessus de nos têtes et montre à l'homme orgueilleux qu'il n'est qu'un grain de poussière dans l'immensité. Cependant, s'il est possible de ramener à la dimension des choses humaines, le tableau de ces mondes se heurtant et se contrariant dans leur marche à travers l'éther, précipitant notre terre aujourd'hui refroidie dans d'ardentes fournaises et la plongeant ensuite dans la glaciale profondeur des mers, il me semble que le débat de vendredi peut donner une idée évidemment très vague, mais approximative de ce que fut le chaos.

C'était jour d'interpellation. Le ministre se présentait, battant de l'aile, comme ces oiseaux, qu'un invisible plomb a blessés dans leur vol, sans toutefois arrêter l'élan qu'ils devaient à leur premier coup d'ailes.

Deux jours auparavant, à la suite d'une motion déposée par M. Lasies, au sujet des poursuites intentées contre le syndicat des instituteurs de la Seine, le ministère avait triomphé, malgré l'opposition de 235 membres de gauche et grâce au concours d'une majorité de droite. La situation parlementaire en était à ce point faussée qu'on se demandait si le ministère Rouvier allait rester le prisonnier de la droite ou comment il se dégagerait d'une étreinte qui pouvait être amicale, mais qui menaçait de l'étouffer.

On disait bien que certains ministres s'étaient émus de cette situation, et qu'après avoir déclaré, dans leurs nombreuses pérégrinations, au cours des vacances, qu'ils ne gouverneraient qu'avec une majorité exclusivement républicaine, ils se trouvaient mal à l'aise dans la nacelle de M. Rouvier. Mais le cabinet se présentait au complet. Tous les ministres étaient à leurs bancs, sauf M. Bienvenu Martin, retenu au Sénat pour la discussion de la loi sur la séparation des Eglises et de l'Etat.

Qu'allait-il advenir ? Quelles surprises ménageait cette séance ?

Les dames étaient haletantes d'émotion sous leurs riches toilettes, dont les notes claires formaient comme une guirlande autour des tribunes, et la petite reine Ranavalo, venue pour se distraire, regardait déjà M. Rouvier avec cet air de compassion dont elle dut gratifier Rainilaiarivoni, son premier ministre, au moment de sa chute définitive. Le Président était au fauteuil : la lutte allait s'engager.

M. Dumont interpellait, disait-on, sur la politique générale. On attendait M. Dumont. Ce fut M. Grosjean qui apparut à la tribune. La discussion fut grande parmi ceux qui demeuraient fidèles au Cabinet, et le président du Conseil dut faire la même flexion que Napoléon I^{er}, quelques heures avant la défaite de Waterloo.

Ce fut alors que commença la scène la plus cahotique que recèlent les annales parlementaires.

M. Dumont voulait parler ; mais M. Grosjean résistait. Ils parlaient en réalité l'un et l'autre. M. Rouvier parlait aussi, et le Président parlait de même. Enfin tout le monde parlait dans la salle, si bien que personne ne s'entendait.

L'interpellation Dumont n'étant point inscrite à l'ordre du jour, il s'agissait de savoir si elle obtiendrait un tour de faveur. La Chambre, consultée, le lui refusa. La droite tout entière avait voté contre l'interpellation dont le ministère attendait le salut. O surprenante versatilité des choses humaines ! Que s'était-il passé dans le cœur des droitiers, si empressés l'avant-veille à soutenir le cabinet ? Sans doute, ils ne pardonnaient pas au président du conseil ses déclarations de la veille au Sénat

concernant la séparation des Eglises et de l'Etat.

M. Rouvier s'était déclaré partisan d'une réforme inscrite dans son programme... Quelle audace ! et il avait parlé comme l'ont fait M. Combes... ô abomination !

Cependant, M. Grosjean, dans le trouble et le bruit, prononçait des paroles que les sténographes eux-mêmes n'entendaient pas. M. Rouvier, debout, protestait de son banc contre des subtilités de procédure qui empêchaient un gouvernement de s'expliquer, lorsqu'un tumulte encore plus grand retentit dans la salle. Tout le monde était debout ; et M. Berteaux, dans l'hémicycle, disparaissait avec la fougue d'un général qui charge, à la tête de ses régiments, puis, soudain, il revenait, tout blême et sans portefeuille, s'asseoir à son banc de député.

C'est alors que M. Jaurès eut l'indiscrétion de demander si le gouvernement était au complet. Nouveau tumulte dans la salle. Protestation de M. Rouvier, qui déclarait qu'un ministre complet ou incomplet, n'en est pas moins le gouvernement.

Cependant M. Grosjean lisait toujours des papiers et occupait la tribune. Comment se fait-il que M. Rouvier réussit à l'y remplacer ?

Mystère !
Cependant M. Dumont développait son interpellation à laquelle on avait déjà répondu, et M. Pelletan nous montrait une fois de plus combien son éloquence est spirituelle et mordante.

M. Jaurès, de son banc, avait déjà riposté, lorsque le Président se mit à lire des ordres du jour, dont l'un devait bientôt triompher en apportant au Cabinet une majorité de gauche de plus de 300 voix.

Et voilà comment l'interpellation commencée par M. Grosjean, s'est terminée par l'interpellation que M. Dumont n'avait pas faite et que la Chambre avait refusé de discuter.

De ce chaos pourtant, un peu d'ordre est né dans la majorité. Des votes flottaient épars dans notre éther parlementaire, sans parvenir à s'amalgamer, pour former une masse ayant un sens politique défini. Toutes les opinions s'y heurtaient et s'y confondaient, précipitant le Gouvernement et avec lui la majorité des sommets les plus chauds et les plus lumineux du socialisme et du radicalisme aux profondeurs les plus glaciales et les plus noires de la réaction.

Surpris d'un tel désordre, le pays républicain se demandait, non sans anxiété : avec qui gouverne M. Rouvier ? avec les adversaires ou avec les amis de la République ?

Il le saura maintenant.
En acceptant notre ordre du jour, M. Rouvier s'est engagé à gouverner avec ceux qui ont voté la séparation des Eglises et de l'Etat, et avec eux seuls.

Nous avons ainsi dégagé une majorité et réformé le « Bloc ».

Jean CODET.
Député

Chambre des Députés

PRÉSIDENCE DE M. DOUMER

Séance du 13 novembre 1905 (matin)
La Chambre a terminé la discussion du projet de loi relatif à la régie du gaz à Paris.

Les différents articles ont tous été votés ainsi qu'ils étaient présentés par la Commission, après le rejet de plusieurs amendements.

L'ensemble du projet a été adopté à mains levées.

Séance de l'après-midi

La Chambre reprend la discussion du budget de la justice.

M. Flandin parle sur la nécessité qu'il y a à réformer la justice pour éviter tout arbitraire dans le choix des magistrats et dans leur avancement.

Il faudrait recourir au concours et dresser un tableau d'avancement pour les magistrats.

Il dépose une motion dans ce sens.

M. Cruppi, rapporteur se déclare partisan du principe développé par M. Flandin, mais il repousse la motion comme présentant un système dangereux.

M. Chaumié ne répudie pas le système du concours ; mais cela ne saurait être l'unique porte d'entrée dans la magistrature.

Plusieurs députés signalent au ministre des juges de paix qui ne leur plaisent pas, et à cette occasion M. de Dion reproche au ministre d'avoir donné de l'avancement à M. Payot, procureur de la République à Nantes.

Le ministre répond que M. Payot est un magistrat éminent auquel le gouvernement a fait l'honneur de le nommer commissaire du gouvernement.

M. de Dion parle alors de faire taire par tous les moyens possibles M. Payot, si celui-ci prend la parole au cours de la discussion.

Et la séance est levée.

Sénat

Séance du 13 novembre 1905

PRÉSIDENCE DE M. FALLIÈRES

Le Sénat continue la discussion générale du projet relatif à la séparation des Eglises et de l'Etat.

M. Monis essaye de démontrer que le Concordat n'a jamais été un instrument de pacification pour le pays ; ensuite que ce concordat a été violé par l'Eglise.

M. Monis, déclare qu'il n'a aucune croyances religieuses mais qu'il respecte la foi des autres ; il votera la séparation.

M. Las Cases, combat la thèse de M. Monis, il demande au Sénat de repousser le projet de Séparation.

Et la séance est levée.

Les troubles en Russie

La propagande révolutionnaire

Le Comité révolutionnaire de Washington annonce que la mission envoyée au Japon pour enrôler sous la bannière du socialisme les prisonniers de guerre russe, réussit admirablement. Presque tous les prisonniers se sont laissés convaincre.

Le Comité communique un télégramme de Kobé disant que trente mille soldats révolutionnaires ont reçu avec enthousiasme les délégués révolutionnaires aux camps de Hamadera et de Hmy. Ils arborent des drapeaux rouges portant des inscriptions et chantent la « Marseillaise ».

Un attentat à Cronstadt

Une bande de marins mutins, qui avait échappé à la reddition, a essayé de faire sauter le dépôt central des poudres, de dynamite et d'obus. L'explosion de ce dépôt eût entraîné la destruction complète de Cronstadt. Les marins étaient déjà parvenus à déposer deux bombes pendant qu'une patrouille s'éloignait. L'explosion fut terrible. Des débris du mur et de la toiture furent projetés à une centaine de mètres. Une quarantaine de sentinelles furent tuées sur le coup, une dizaine de mutins ensevelis sous les décombres et une certaine d'autres blessés.

La panique fut terrible en ville, où l'on croyait à une catastrophe. Par bonheur, les mutins, peu au courant des dispositions intérieures de l'établissement, avaient déposé les bombes dans une salle actuellement vide, sans quoi l'explosion aurait eu des conséquences terribles.

La situation à Odessa

La population est toujours en proie à une certaine surexcitation. Comme on avait, dans un but démagogique, répandu des bruits selon lesquels l'Université aurait été transformée en un arsenal de bombes et de fusils qui y auraient été entassés pour servir à des buts révolutionnaires, les professeurs de l'Université, en présence de représentants de l'administration municipale et du monde du commerce, ont procédé à une perquisition minutieuse de tous les locaux universitaires.

La preuve a été faite que les bruits répandus étaient dénués de tout fondement. Comme on craint des manifestations contre l'Université, cette dernière est restée fermée samedi.

Améliorations dans l'armée

D'après l'*Invalide Russe*, les mesures tendant à améliorer la nourriture et les conditions de vie des sous-officiers et des soldats, mesures sur lesquelles l'empereur a attiré l'attention du ministère de la guerre à plusieurs reprises depuis 1893, ont fait des progrès dans la voie de la réalisation.

En dehors d'une augmentation de la solde des sous-officiers et des soldats et de l'amélioration de leur nourriture, on songerait de diminuer d'environ un an leur temps de service actif.

Le Crime de M^{me} Witte

Le « Comte » Witte est un ingrat. A peine l'empereur Nicolas l'a-t-il fait entrer dans la caste de la haute aristocratie, qu'il le remercie en l'accablant à la pire des capitulations. Depuis treize ans, M. Witte a dressé ses batteries pour battre en brèche le mur de mépris que la Cour avait élevé contre sa roture. Et il triomphe au moment où on le croyait inféodé à tout jamais à la mentalité des courtisans. La comtesse Witte a été reçue par l'impératrice !

C'est évidemment beaucoup plus grave que la pire des révoltes populaires. Quand Moscou et Saint-Petersbourg sont en grève générale, et que la population des capitales s'affame plutôt que de se fier à la patriciale bonté du tsar, ce dernier n'a qu'à se voiler la face avec dignité devant une telle explosion d'instincts criminels. Quand il succombe dans la lutte contre l'esprit moderne, il peut bien perdre tout, mais l'honneur sera sauf. Mais s'il capitule, à la face de ses prétoriens ébahis, devant l'exigence de l'homme qui déteste par-dessus tout, j'ai, justes ciels, murmure-t-on à St-Petersbourg, pourrât-il s'arrêter ! Les bases du prestige impérial sont ébranlées.

L'impératrice sourit aimablement à celle que, maintes fois, elle a appelée « la dernière des dernières », non pas seulement parce qu'elle est juive et, horrible dictu ! divorcée par-dessus le marché, mais surtout parce qu'elle a montré une opiniâtreté absolument malséante en face d'une Cour aussi illustre. Mme Witte, c'est la révolution même. Elle n'a jamais voulu avouer qu'elle était profondément humiliée par la froideur de la Cour.

Et des gens qui ne se laissent pas écraser par les rancunes des puissants, sont évidemment « les prototypes du criminel politique ».

On l'a bien dit d'elle à Tsarkoé-Sélo. Et l'on introduit le crime politique personnifié dans l'intimité du tsar.

Le monde russe frissonne. Et l'autocrate résigné reconnaît l'importance de sa défaite.

Le *Messageur de l'Empire* l'a annoncé en gros caractères. Et il reste muet sur la révolte des grandes villes.

La Fin d'une Légende

On s'en allait répétant que rien ne conserve mieux la vie que de l'enlever officiellement et professionnellement aux autres. L'exemple de longévité fourni par la dynastie des Deibler avait d'ailleurs, accrédité cette croyance. Une expérience venue du Nouveau Monde, démontre aujourd'hui qu'elle est erronée et ne doit apparemment son origine qu'à un goût trop littéraire de l'antithèse.

Moins heureux que son collègue de France, William Billington, exécutif américain des hautes-œuvres, vient de mourir dans sa villa de Cop-pui, à l'âge de trente ans.

Fils, petit-fils et arrière-petit-fils de bourreau, Billington, avait débuté dans la vie comme barbier. A la mort

de son père, il abandonna le rasoir pour la potence. Bien lui en prit car il se révéla bientôt artiste consommé en ces délicates fonctions. On a dit de lui qu'il pendait plus proprement que tous ses ancêtres. Il adorait son lugubre métier et déclarait non sans cynisme qu'il ne se sentait vivre que lorsqu'il supprimait un de ses contemporains.

Et la chronique, hélas ! ne dit pas s'il laisse un héritier.

LA PROPRETÉ

Je lisais un article que M. Gustave Téry, a consacré à la question des bains dans les lycées.

Cet article m'a rappelé les heureux jours de mon enfance. Jamais, de mon temps, cette question n'a été posée.

L'Université, *alma mater*, élevait avec une ineffable sérénité des générations de crasseux, et jamais il ne serait entré dans la tête du grand maître qui présidait à nos destinées qu'on pût éprouver le besoin de se laver. A quoi bon ? Pourquoi faire ?

L'Université pensait certainement qu'il importait peu que le corps soit propre, si l'âme est pure et l'esprit orné. C'est pourquoi Benoit Labre, qui puait comme cent mille diables, suivant l'expression de Rabelais, a été béatifié.

Cette conception de la saleté nécessaire fut jadis développée par Louis Veuillot, écrivain catholique : « L'Empire du monde, proclamait-il, appartient aux peuples malpropres. C'est une grande vérité politique. Tous les amants de la propreté sont faibles. Et cela doit être. Quoi qu'ils prétendent, le corps humain est fait de saleté. Dieu le tira de la boue ; naturellement, il ne peut trouver de force que dans ses propres constituants. La propreté l'énerve et le tue. L'âme, à la bonne heure, doit être propre. Les Moscovites se flattent de prendre l'Empire du monde, et la chose aurait lieu que je n'en serais pas étonné (cela fut écrit en 1867). Ce triomphe ne dépend pas de leur progrès dans la civilisation, mais de la force et de la durée de leur goût pour le suif de chandelle. Ceux qui oignent de suif et d'huile rance leur barbe et leurs cheveux, voilà les grands vainqueurs du monde. »

N'empêche, pourtant, que les Japonais, qui se lavent beaucoup, ont administré aux Moscovites de sérénissimes tripiettes. Ce fait aurait causé à Veuillot une cruelle déception.

Il pourrait induire l'Université, si elle est patriote, à renoncer à son goût inné pour la crasse, d'autant qu'il n'est pas scientifiquement démontré que, pour apprendre le latin, il soit avant tout nécessaire d'avoir les pieds sales.

INFORMATIONS

Election législative

CHATEAURoux

Voici les résultats du scrutin de ballottage qui a eu lieu dans la 2^e circonscription de Châteauroux. Ont obtenu :

MM. de Barbançois, rép. libéral... 5.834 voix, élu.
Cosnier, radical socialiste... 5.612 —

Il s'agissait de remplacer M. Alban David, radical socialiste, décédé.

La crise ministérielle

Par suite de la démission de M. Berteaux, ministre de la guerre, le *Journal Officiel* publie les décrets suivants :

Le président de la République française décrète :

Article premier. — M. Etienne, député, ministre de l'intérieur, est nommé ministre de la guerre en remplacement de M. Berteaux, dont la démission est acceptée ; M. Dubief, député, ministre du commerce, est

nommé ministre de l'intérieur, en remplacement de M. Etienne, nommé ministre de la guerre ; M. Trouillot, député, est nommé ministre du commerce, de l'industrie, des postes et des télégraphes, en remplacement de M. Dubief, nommé ministre de l'intérieur.

L'Incident Brugère-Percin

Au sujet de l'incident Brugère-Percin, que nous avons fait connaître samedi dans « notre service de dépêches », le *Journal* croit savoir que cet incident se réduit à bien peu de chose. Le général Brugère n'a pas rendu son salut au général Percin simplement parce qu'il ne l'avait pas vu. Le général Percin s'avance alors vers lui et lui demanda des explications sur un ton que le généralissime ne pouvait pas admettre. Les paroles échangées et les détails de l'incident sont exactement relatés dans le rapport que le généralissime a adressé au ministre de la guerre.

Le *Figaro* dit que le général Brugère a répondu à la demande d'explication que lui avait adressée vendredi, M. Berteaux, au sujet de l'incident survenu entre le général Percin et lui. Suivant le *Figaro*, le généralissime, après avoir reconnu l'exactitude des faits, traite l'affaire à fond. Il rappelle le rôle joué par le général Percin dans les affaires des fiches, puis explique qu'à son avis il était impossible de maintenir à la tête de sa division un officier qui avait perdu l'estime de tous ses camarades.

On confirme au ministère de la guerre que l'affaire Brugère-Percin est engagée administrativement et recevra une solution du nouveau ministre.

Les ouvriers des arsenaux

Les ouvriers des arsenaux s'agitent depuis quelques jours, et dans quelques meetings qui ont eu lieu dans les ports de guerre, ils ont décidé de se mettre en grève pour protester contre le renvoi d'un ouvrier de l'arsenal qui a été révoqué pour injures envers ses supérieurs.

Les ouvriers des arsenaux prétendent que cette accusation est fautive et ils veulent protester par la grève.

M. Thomson, ministre de la marine, a adressé aux ouvriers des arsenaux une circulaire par laquelle il énumère les réformes apportées par la République dans leur situation et en appelle à leur bon sens et à leur raison.

Le Roi de Portugal à Paris

Le programme du voyage du roi de Portugal à Paris est arrêté dans ses grandes lignes ; mais la date de l'arrivée du roi et la durée de son séjour à Paris peuvent encore être modifiées. Sous cette réserve, on peut annoncer que le roi arrivera le mercredi 22 novembre, dans l'après-midi.

On sait qu'il sera reçu officiellement par le président et par le gouvernement de la République ; le soir même de l'arrivée, le roi assistera à un grand dîner qui sera donné à l'Elysée en son honneur. Le lendemain, le président invitera le roi à une chasse dans les tirés de Rambouillet ou de Marly. Le soir, représentation de gala à l'Opéra ; le programme de cette représentation n'a pas encore été arrêté.

Le troisième jour, qui sera probablement le vendredi 24, le roi visitera Paris, ses principaux monuments ; les services du protocole sont en train d'élaborer l'itinéraire de cette promenade. Le soir, le président du conseil donnera au palais des affaires étrangères un grand dîner en l'honneur du souverain.

Démonstration navale contre la Turquie

On mande de Constantinople à l'Agence Havas :

« Lundi aura lieu une réunion des ambassadeurs au sujet du contrôle financier en Macédoine. Cette réunion examinera le règlement élaboré par les contrôleurs financiers. Une Note

comminatoire sera ensuite adressée à la Porte, en vue de son acceptation. Si elle refuse, une escadre combinée se réunira au Pirée pour agir suivant les instructions qui lui seront données par les puissances intéressées.

« On croit que la Porte fera des propositions pour un arrangement amiable, afin d'éviter la démonstration navale. »

Un Révolutionnaire converti

Les « Daily News » annoncent que M. O'Donovan Rossa, le révolutionnaire irlandais, l'ancien adepte de la terrible Société secrète qui terrorisa naguère l'Irlande officielle, devient fonctionnaire. Il s'embarquera samedi prochain à New-York pour venir prendre le poste de secrétaire du Conseil du comité de Cork en Irlande. O'Donovan Rossa avait été condamné en 1865 à l'emprisonnement perpétuel, mais cette peine avait été commuée, en 1871, en celle du bannissement pour vingt ans. Le vieux révolutionnaire a aujourd'hui soixante-trois ans.

Petites Nouvelles

Un violent incendie a éclaté dimanche soir dans les ateliers du libraire-éditeur parisien, Fayard : tout a été brûlé. Les dégâts s'élevaient à plus de 2 millions.

M. Ducasse a terminé dimanche l'instruction de l'affaire Jaluzot.

Les obsèques de M. Rambaud, membre de l'Institut, ancien ministre de l'instruction publique, ont eu lieu dimanche, à Paris.

M. Ruau, ministre de l'agriculture, a présidé dimanche la séance solennelle d'ouverture des cours de l'Association philotechnique de Paris.

La Ligue syndicale pour la défense des intérêts du travail, de l'industrie et du commerce a clôturé son 4^e Congrès par un banquet de 400 couverts.

REVUE DE LA PRESSE

De Pierre et Paul dans la *Dépêche* :

Le danger que nous faisons courir la présence de M. Etienne à un poste aussi politique que celui de la place Beauveau, ce n'est pas tant la possibilité d'une sophistication électorale, que l'éventualité d'un retour à cette vieille politique ferryste qui jadis dénonçait le « péril à gauche ». Quand on a vu que certains leaders du centre, dont le président du Conseil n'a jamais repudié le concours, mettaient pour condition à ce concours l'exclusion d'un radical comme Bertheaux, il a été permis de craindre que le cabinet actuel prêtant à ces belles offres l'oreille d'un ministre comme M. Etienne, cédât à la tentation de couper notre queue à gauche. Pour nous autres radicaux, la serait le vrai péril. Aujourd'hui plus que jamais c'est là que serait l'écueil. Gardons-nous de barrer à droite !

De M. Viviani dans la *France du Sud-Ouest* :

Nous sommes arrivés au terme des réformes politiques dont le vieux programme républicain portait la promesse. La dernière attend du Sénat un vote rapide et qui ne lui manquera pas si nous en croyons les efforts de discipline que les sénateurs républicains s'imposent. Il ne reste plus devant nous, et certes la tâche est haute et noble, que les réformes sociales. Désormais un cabinet devra marquer la politique qu'il entend faire entre les groupements ouvriers et les groupements capitalistes, donner son avis, indiquer une attitude nette. Désormais la réforme sociale demandée ne subira plus la concurrence de la réforme politique. Désormais on ne demandera plus aux travailleurs d'attendre, de sacrifier de nobles es-

pérances aux nécessités de l'heure présente, de se jeter au combat politique seulement. Donc, un débat sur la politique sociale intéressait au plus haut point la Chambre.

Revue de la presse locale

De M. Salamon, dans le *Réformateur* :

L'opinion de M. Rouvier sur les droits contestables des employés de l'Etat à se syndiquer peut se soutenir et nous ne sachons pas qu'il soit tout à fait constitutionnel et même démocratique qu'une catégorie quelconque des employés d'administration chargés d'un service public, puisse traiter d'égal à égal avec le Parlement qui lui vote ses appointements. Ce serait exposer à voir le suffrage universel que représente le Parlement à subir les conditions du syndicat — la partie dictant la loi au tout. Est-ce possible ? Est-ce désirable ?

Du *Quercinois* :

Qu'on n'en doute pas : il y a dans le peuple une immense lassitude, un impérieux besoin d'échapper au cauchemar qui l'opprime. Ils sont nombreux ceux qui, trop faibles ou trop craintifs pour rien tenter, souhaitent un changement et attendent avec impatience l'homme prédestiné qui fera sauter « baraque et salimbanches ». On peut protester contre un régime en acclamant ses adversaires tout aussi bien qu'en applaudissant ses amis. Les acclamations sont quelquefois la plus cruelle des critiques et la plus redoutable des oppositions.

CHRONIQUE LOCALE

PREMIÈRES EXCUSES

Le nouveau directeur du *Réformateur du Lot* défend mal ses œuvres, et ses attaques contre nous ne suffisent pas à donner le change.

« Je sais que le *Journal du Lot* a la réputation de ne pas être très bienveillant vis-à-vis de ceux qui ne paragent pas absolument sa manière de voir en toutes choses.

« Je n'ignore pas qu'il supporte difficilement la contradiction. »

Ainsi s'exprime l'homme éminent qui, momentanément dégagé des liens du fonctionnarisme, foule l'asphalte de la capitale et veut nous faire croire qu'à l'instar des grands journalistes parlementaires, il est un assidu des couloirs du Luxembourg et du Palais-Bourbon.

Peut-être M. Rouvier a-t-il joué un rôle dans la démission du ministre de la guerre; d'aucuns prétendent qu'on vit M. Bertheaux conférer avec l'ancien percepteur de Sauzet!!!

Non, citoyen Rouvier, trêve de plaisanterie et... de forfanterie. Croyez bien qu'au *Journal du Lot* on ne adore la contradiction, où on la provoque sans peur, on est travaillé par un souci unique : celui de l'intérêt du parti radical et radical-socialiste, que vous n'avez aucune qualité pour morigéner ou pour diriger.

Car vous abusez un peu, monsieur, de l'évocation de vos services passés!!! Et nous ne vous reconnaissons aucun mérite à avoir soutenu la République opportuniste qui vous gavait, qui vous avait installé dans un de ces beaux fromages si enviés qu'on nomme une *perception*!

Que n'y êtes-vous resté, justes cieux!!!

Au moment où nous écrivons ces lignes, il nous revient à la mémoire l'accueil si bienveillant que vous fit notre regretté de Verninac lorsque vous quittiez votre administration.... Et c'est sur les amis de Verninac, sur ses continuateurs les plus directs

qu'aujourd'hui, fier de votre indépendance de fin traiteur, vous versez vos attaques calomnieuses. Vous avez la mémoire courte, monsieur le Directeur; nous serons là pour vous la rafraîchir!...

Oh! certes, il ne vous plaît point que nous entretenions nos lecteurs de « M. Rouvier ». Nous l'avons fait et nous le ferons cependant, au risque de vous déplaire, peut-être de vous meurtrir; parce que nous savons, de la source la plus autorisée et la plus sûre, que vous avez entrepris d'imposer au *Réformateur du Lot* une œuvre de division républicaine que ce vaillant journal n'a jamais tentée, qui n'est en harmonie ni avec ses traditions, ni avec ses goûts.

Nous avons estimé qu'en vous isolant de votre journal même, en mettant en relief votre personnalité, nous faisons voir, sous son vrai jour, la campagne que vous menez.

Et tout le monde a compris... si bien que nous n'aurons pas la cruauté de publier une seule des nombreuses correspondances que nous a valu cette « mise au point » venant après celle des tramways : nous vous épargnerons jusqu'à nouvel ordre une lecture qui pourrait blesser... vos convictions républicaines si chevilleuses...

M. Rouvier nous annonce donc qu'il a cru devoir se transporter au Sénat pour porter à M. Pauliac les excuses qu'il lui devait. L'aimable et bienveillant sénateur du Lot a bien voulu consentir à oublier qu'il avait été traité par le nouveau journaliste de la rue des Ecoles « d'esprit diffus, de coupeur de fil en quatre, d'avocat du mur mitoyen » et autres amabilités de cet acabit.

Avec sa bonhomie habituelle, le président du Conseil général a laissé tomber son pardon sur M. Rouvier en lui disant : « J'ai défendu, monsieur, les intérêts de mon canton et de mon département. »

Et M. Rouvier qui, depuis un mois, soutient que, dans la question des tramways, les intérêts du département ont été méconnus, se déclare satisfait et ravi par cette réponse qui est la condamnation même de son extravagante campagne.

Au mot de M. Pauliac, nous pouvons joindre celui du vaillant sénateur de Gourdon, qui vota, lui aussi, la motion Pauliac. A la première attaque partie de la plume de M. Rouvier, M. Cocula exprima son opinion en des termes non équivoques : « Le *Réformateur* commence une mauvaise besogne. » M. Rouvier ne niera pas l'authenticité de ce propos ! Il est du sénateur Cocula qu'il pourrait naguère de fleurs pour mieux exécuter ses collègues et amis.

Mais qu'ont fait MM. Costes, Talou et Daffas, si ce n'est envisager cette question de tramways sous le même jour que MM. Pauliac et Cocula ? Et comment M. Rouvier va-t-il pouvoir concilier les excuses qu'il fait aux uns avec la campagne qu'il continue à mener contre les autres.

Ne voit-on pas là clairement le bout de l'oreille de l'ancien percepteur de Sauzet et le but politique, essentiellement politique, qu'il poursuit ? Ses dénégations n'y feront rien; nous avons éventé la mèche, et il faut que l'atmosphère de Paris ait vraiment grisé M. Rouvier s'il croit prendre ses compatriotes de province avec des finesses cousues de si gros fils.

M. Rouvier peut être intelligent; cela ne lui donne point le droit de prendre tous ses lecteurs pour des imbéciles et de les traiter comme tels.

Donc le *Réformateur du Lot* altère sciemment la vérité lorsqu'il accuse tel ou tel conseillers généraux d'avoir fait à propos des tramways, une

obstruction systématiquement calculée et dictée par des rivalités politiques.

Une pareille affirmation est injurieuse, odieuse, stupide et dénote chez son auteur les arrière-pensées politiques inavouables que nous fûmes les premiers à signaler.

M. Rouvier se moque des tramways comme de son premier binocle; ce qu'il veut, c'est, à la faveur de ce prétexte, avoir l'occasion de justifier une candidature sénatoriale dont le parti radical ne veut pas entendre parler.

Voilà la vérité : elle gêne M. Rouvier; tant pis pour lui. Il est seul responsable de ses actes, et nous entendons les discuter.

Le public qui est bon juge a vu, depuis longtemps, de quel côté se trouvaient, dans cette discussion, l'exacuité et la sincérité.

M. Rouvier traitera comme un boulet sa campagne des tramways et son malheureux candidat : il n'aura plus que la ressource de faire à MM. Costes, Talou et Daffas les excuses qu'il a bien fait d'exprimer à M. Pauliac.

S'il ne les fait point, la démonstration sera de plus en plus radiieuse et il restera seul avec les déboires que lui suscite son audacieuse tentative.

Nous suivrons, quant à nous, la discussion aussi loin que le voudra le *Réformateur* et nous le prions de répondre à nos articles sur les tramways autrement que par des phrases creuses et vides.

Nous l'invitons notamment à nous expliquer pourquoi la commission des travaux publics avait cru devoir brusquement reléguer aux calendes la ligne de Latronquière primitivement placée au second rang, alors que le canton de Latronquière est le pays de France le plus déserté au point de vue des communications.

Nous attendons les explications de notre confrère...

La Rédaction.

LA QUESTION DE L'EAU

A dater de lundi, les fontaines couleront dans la ville de Cahors durant deux heures par jour : une heure le matin, une heure le soir.

Tel est l'arrêté municipal publié lundi.

Quand le Lot roule des eaux trop fortes, à la suite d'orages, en hiver, principalement, les fontaines ne coulent pas.

Quand le niveau de l'eau baisse, en été, par suite de la sécheresse, les fontaines ne coulent pas.

De toute façon, hiver et été, les Cadurciens sont souvent obligés de mesurer leur eau qui se perd d'autre part, par les fissures de plus en plus nombreuses de la fontaine des Chartroux.

Toutes les explications que l'on donne pour excuser pareille situation sont bonnes, sans nul doute; mais elles ne satisfont qu'à demi la population cadurcienne qui souffre du manque d'eau.

Il n'y a guère de villes où l'eau soit en plus grande abondance qu'à Cahors, et par contre, il n'y a guère de villes où l'eau manque le plus qu'à Cahors, et cela plusieurs fois par saison.

Il faut dire que depuis 25 ou 30 ans on étudie la question des eaux.

Une solution interviendra bien un jour ou l'autre, il faut l'espérer : pour quoi, dès lors, ne pas attendre cette solution quelque temps encore ?

Mais en attendant, ménagères, n'oubliez pas de faire provision d'eau : les fontaines ne couleront que 2 heures par jour.

LOUIS BONNET.

P. S. — A 1 heure, un avis de M. le maire publié à travers la ville, fait

connaître que les fontaines ne couleront pas.

Un service de distribution d'eau sera fait au moyen de tonneaux !

Vagabondage

M. le préfet vient d'adresser la circulaire suivante à MM. les sous-préfets, maires, commandants de gendarmerie et commissaires de police du département :

« Messieurs,

« J'ai l'honneur de vous prier, conformément à la circulaire ministérielle du 29 juin 1889 et aux instructions préfectorales du 15 septembre 1900, de refouler d'urgence vers la frontière du département tous les nomades à quelque nationalité qu'ils appartiennent et arrêtés sur le territoire de votre commune vivant de braconnage, de maraudage ou de mendicité et ne pouvant justifier d'un domicile réel et d'une profession sérieuse. »

Conseil Départemental

Le Conseil départemental de l'enseignement primaire se réunira à la Préfecture, samedi 18 novembre, à l'effet de délibérer sur diverses affaires dont l'examen lui appartient.

BANQUET DE L'AVIRON CADURCIEN

Samedi soir, ainsi que nous l'avons annoncé, a eu lieu dans les salons de l'hôtel de l'Europe, le banquet organisé par l'Aviron Cadurcien pour fêter la 12^e année de sa fondation.

Cinquante convives environ assistaient à cette belle fête que présidait M. le docteur Aymard, assisté de MM. Course et Castex.

Le menu suivant, très bien composé, fut fort goûté de tous les convives qui lui firent honneur :

Potage Tapioca
Loup de mer saucé mayonnaise
Filet de bœuf financière
Civet de lièvre
Macaroni au gratin
Poulardes roties
Crème à la vanille
Dessert assorti
Bordeaux — Champagne

Au dessert, des toasts très applaudis furent portés en l'honneur de tous les convives et notamment à la prospérité de la société l'Aviron, par MM. Aymard, Course, Chaumont, Castex, Lapuyade.

Puis, les convives se réunirent au café Tivoli où la soirée se continua, très gaie, très amusante, par des chants et monologues tous très applaudis.

C'est tard, vers minuit, que la fête prit fin et que chacun se retira emportant une excellente impression, ce qui permet de croire que l'an prochain, pareille fête aura lieu.

Commission des bâtiments civils

La commission des bâtiments civils se réunira le 19 novembre, à 3 h. de l'après-midi dans une des salles de la Préfecture.

Conseil de Préfecture

Le Conseil de préfecture se réunira le vendredi 17 novembre 1905, à 2 heures et statuera sur l'affaire suivante :
La ville de Cahors contre la Compagnie du Gaz : Demande de substitution de l'éclairage au gaz par l'éclairage à l'électricité.

La Crue du Lot

Par suite des fortes pluies qui sont tombées sur notre région, le Lot a subi une crue de 3 mètres.

Procès verbal

Procès-verbal a été dressé par la police de notre ville contre le nommé Cosse, pour tapage, ivresse et bris de

clôture dans un établissement de notre ville.

Tribunal correctionnel

Audience du 13 novembre 1905

CHASSE

Au début de l'audience, le tribunal condamne un disciple de St-Hubert à 16 francs d'amende.

FALSIFICATION DE DENRÉES

Pour avoir falsifié du vin destiné aux troupes, au moment de leur passage à Sauzet pour se rendre aux grandes manœuvres, le sieur G... s'entend condamner, après plaidoirie de M^e Lacaze pour l'administration des contributions indirectes, à 16 fr. d'amende pour le délit de falsification et 500 fr. d'amende pour la contravention relevée par la régie.

SUPPRESSION D'ALAMBIC

Le sieur Hautesserre Jean, propriétaire au Boulvè, inculpé de détournement d'alambic, s'entend condamner après plaidoirie de M^e Lacaze pour l'administration des contributions indirectes, à 500 fr. d'amende.

SUPPRESSION D'ENFANT ET COMPLICITÉ

La nommée Ressec Léonie, âgée de 21 ans, couturière à Flaugnac, et Bonjour Marie, épouse Ressec, âgée de 60 ans, mère de la précédente, sont inculpées de suppression d'enfant et complicité. Elles ont déjà été condamnées pour le même délit en 1901 à un an de prison chacune.

Après l'audition de 5 témoins dont deux à décharge, l'interrogatoire des accusées et les plaidoiries de M^e Besse pour Léonie Ressec et de M^e Lacaze pour Marie Bonjour, le tribunal condamne Léonie Ressec à 2 ans de prison et relaxe la mère sans dépens faute de preuves.

OUTRAGES PUBLICS A LA PUDEUR

Le sieur Delfau Camille, âgé de 26 ans, ouvrier briquetier à Boissières, est inculpé d'outrages publics à la pudeur. Après l'audition de 2 témoins et la plaidoirie de M^e Besse, le tribunal condamne Delfau à 1 mois de prison.

Conférence Agricole

M. Quercy, professeur d'agriculture, fera une conférence agricole publique le dimanche matin 19 novembre, à 11 heures, à la mairie de Rouffillac.

Sujet de la conférence :

Les engrais chimiques et la maladie des noyers.

Foire

La foire du 11 novembre a été peu importante à cause de la pluie qui n'a cessé de tomber pendant toute la journée.

Les cours des bestiaux et des diverses denrées ont été les suivants :

Bœufs gras, de 32 à 33 francs les 50 kilos; attelages, de 400 à 800 francs la paire; porcs gras, de 48 à 50 francs les 50 kilos; porcelets, de 18 à 30 fr. la pièce et selon la grosseur.

Moutons gras, de 65 à 70 centimes le demi-kilo; brebis pour l'élevage, de 25 à 30 francs la pièce.

Halle. — Blé en vente, 100 hectolitres, vendus 70, prix moyen 17 francs; mais, en vente 150 hectolitres, vendus 100, au prix moyen de 40 francs l'hectolitre; pommes de terre, de 2 francs à 2 fr. 50 les 80 litres.

Marché. — Volailles grasses 65 centimes le demi-kilo; poulets, 75 centimes le demi-kilo; lapins privés, 40 centimes le demi-kilo; lièvres, 1 franc le demi-kilo; lapins de garenne, de 2 francs à 2 fr. 25 la pièce; perdreaux 2 francs la pièce; les œufs, 1 fr. 10 la douzaine; les oies grasses, 85 centimes le demi-kilo; canards gras, 80 times le demi-kilo; truffes, de 4 fr. à 4 fr. 25 le demi-kilo.

C^e SINGER, Cahors, demande Voyageurs. Appointments fixes, Com^{tes}.

LE MILLIONNAIRE

ET

LE BALAYEUR DE RUES

par W. HERCHENBACH

IV

Dans les égouts

Ils s'approchèrent de la cachette de Bill, soulevèrent une trappe et descendirent une échelle.

Aussitôt que leurs têtes eurent disparu, Bill se pencha sur l'ouverture et regarda au fond d'un abîme, dans lequel la lumière de la lanterne ne lui parut plus que comme une étoile éloignée. La surprise du garçon fut telle qu'il ne sut que faire pendant quelque temps. A la fin, il suivit les deux compagnons et descendit des échelons humides. Une odeur nauséabonde monta jusqu'à lui, augmentant à chaque pas. Il ne se laissa pas décourager et continua sa route. Arrivé en bas, il sentit qu'il posait ses pieds dans un borborygme humide.

Il vit la lumière à une certaine distance et entendit les voix des deux hommes résonner d'une manière lugubre. Il s'étonna d'abord de l'humidité et de la grandeur de la cave du fripier, mais il comprit bientôt que c'était plutôt un corridor auquel d'autres aboutissaient. Chacun d'eux apportait une bourbe puante, qui remplissait l'air de miasmes. En ce moment, Bill se souvint d'avoir entendu parler de la Sewerage souterraine, c'est-à-dire des égouts qui se trouvent sous Londres et où toutes les saletés de la ville s'écoulent.

La peur le prit à la pensée que ce pouvaient être ces corridors qui ont une longueur de quarante-sept lieues, il voulut retourner sur ses pas.

Fou que j'ai été, se dit-il; qu'avais-je à faire avec ces deux hommes ? Que me font leurs actions ? Pourquoi me suis-je occupé de ce qui ne me regarde pas ? Mais peu à peu la curiosité recommença à s'éveiller en lui; il suivit de nouveau les deux individus. Ceux-ci, se croyant seuls, parlaient à haute voix, pourtant Bill ne pouvait encore comprendre leur conversation. Il s'approcha un peu plus et entendit le fripier dire :

« Je ne doute pas de votre habileté Sampson, mais il me paraît fort facile de se tromper dans les calculs de ces souterrains. Nous avons déjà travaillé beaucoup pour arriver à cette bienheureuse cave, ce serait un fâcheux contre temps de ne plus y trouver que quelques ton-

nes à beurre déjà vidées.

— Soyez sans inquiétude, mon vieux.

— Je ne demande pas mieux que de vous voir réussir. Etes-vous donc bien certain que ce souterrain aboutisse à la cave ?

— Parfaitement certain; mais nous aurons encore du travail plus peut-être que nous n'en pouvons faire; car vous êtes vieux et moi pas habitué à un tel ouvrage. Au surplus, je dois vous laisser travailler seul à partir d'aujourd'hui.

— Seul ? s'écria le fripier en colère; qu'est-ce qui vous prend ? Vous dites vous-même que je suis vieux, et vous voulez que je travaille pour vous ! Puis, quand le moment du partage arrivera, vous n'entendrez pas me laisser une part raisonnable pour mes peines.

— Voyons, Joanny, n'est-ce pas moi qui vous ai mis au courant de l'affaire, n'est-ce pas moi qui ai fait tous les calculs ?

— N'est-ce pas ma maison qui vous a permis d'entrer si heureusement dans les égouts ? Au fait je voudrais bien savoir ce qui vous empêche de revenir travailler.

— Je vais vous le dire. Est-ce qu'un certain garçon nommé Bill Bullen ne demeure pas vis-à-vis de ta maison ?

— Qu'est-ce que cela peut faire à notre entreprise ?

— Plus que tu ne penses. Ce maudit bonhomme m'a vu plusieurs fois entrer

chez toi; et, l'autre jour, je fus assez maladroit pour lui faire cirer mes bottes. Ce diable de garçon m'a certainement reconnu, car il m'a suivi de loin, et lorsque je crus qu'il avait perdu ma piste, il entra à ma suite à la Banque; hier encore je l'ai vu me guetter. Si ce petit drôle a un soupçon, cela pourrait nous nuire; car il a juré de se venger de moi parce que j'ai voulu un jour le faire enfermer comme voleur.

— Bill pourrait en effet nous nuire, car c'est un enfant intelligent.

— « Tu vois que je ne peux revenir. » — « Hélas ! et ce sera à moi de travailler tout seul — Maudit petit être ! »

Sampson se tint pendant quelques instants, ensuite il reprit :

— « Je suis presque sûr que ce garçon se doute de quelque chose; ne pourrions-nous pas le faire disparaître ? » — « Comment cela ? reprit le fripier. »

— « En le faisant entrer sous un prétexte quelconque dans les égouts, une fois ici tu lui aurais vite cassé la tête avec le levier. »

— « Il faut réfléchir à cela, répondit Smith; attention maintenant, j'entends le gibier venir, et comme nous n'avons pas de chien, il faut nous défendre nous-mêmes ! »

Bill ne perdit pas une parole de cette conversation, une sueur froide coulait de son front, ses dents claquaient il perdait presque connaissance.

Il se trouvait dans les égouts de Londres seul avec deux hommes, qui en voulaient à sa vie et si les deux coquins le découvriraient c'en était fait de lui.

Sampson et Smith s'étaient arrêtés. Le premier mit la lanterne par terre et prit un bâton comme Joanny. Bill entendait un certain bruit et regardant il vit une foule de rats qui avançaient vers les deux hommes, évidemment avec des intentions hostiles; ceux-ci les regardèrent à coups de bâtons; mais la faim rendait ces animaux hardis, ils ne désertèrent le champ de bataille que quand ils virent plusieurs des leurs gisant par terre. Ils ne retourneront pas d'où ils venaient mais coururent en ligne directe sur Bill. Celui-ci se trouvait heureusement dans un tas de boue qui lui arrivait jusqu'aux genoux; les rats ne pouvant passer se rangèrent devant lui et attendirent. A la leur vacillante de la lanterne, Bill put les voir. Il ne lui restait d'autre moyen de se sauver que de retourner sur ses pas ou de passer au milieu de ses ennemis; s'il choisissait ce second chemin, il fallait le faire vite, car la lumière s'éloignait de plus en plus. Il est vrai que ceux qui la portaient étaient ses ennemis. Pourtant il se crut plus en sûreté en leur présence que devant ces affreux rats.

Il prit le pain qui devait lui servir de dîner et le lança au milieu des rongeurs; ceux-ci se jetèrent dessus et

notre héros profita de ce moment pour sauter au-delà d'eux et courir après la lumière.

Joanny et Sampson s'étaient arrêtés. Bill vit un tas de débris et par dessus une échelle au bout de laquelle Joanny travaillait avec son levier contre une muraille.

Il n'eut que le temps de se mettre de côté, car en ce moment; le fripier se tournant, dit à son complice :

— « Il y a déjà sept pieds; quelle épaisseur reste-t-il encore ! » — « D'après mes calculs encore quatre ensuite nous aurons encore six pieds de terre avant d'être à la cave. »

— « La terre n'embarasse pas beaucoup. Il y a seulement à faire attention que le fond de la cave ne cède pas trop tôt. »

— « C'est facile à éviter; en ne travaillant aux derniers pieds de terre que dans la nuit même du samedi au dimanche. »

— « Il ne faut pas tarder non plus; le million peut changer de place. Qu'en dites-vous, si j'y mettais un peu de poudre demain ? »

— « Ne vous entendra-t-on pas ? » — « Impossible, la terre amortit le bruit. »

(A suivre).

Nos DÉPÊCHES

Télégrammes reçus hier :

Paris, 13 Novembre, 9 h. 25 m.

Ministère

L'Officiel publie le décret nommant le nouveau ministre : M. Etienne, à la guerre ; M. Dubief, à l'Intérieur ; M. Trouillot, au commerce.

Le roi de Grèce à Londres

Le roi de Grèce a quitté dans la matinée Cherbourg pour se rendre à Londres.

Grève des arsenaux

On croit que la grève générale des arsenaux commencera très probablement demain mardi.

En Russie

Une dépêche de St-Petersbourg fait prévoir la prochaine reprise de la grève générale des chemins de fer et des télégraphes.

L'escadre japonaise

en Angleterre

On annonce que l'escadre japonaise, commandée par l'amiral Togo, visitera l'Angleterre en mars 1906.

Télégrammes reçus aujourd'hui :

Paris, 1 h. 5 soir.

La grève à Cherbourg

Cinq cents grévistes des arsenaux de Cherbourg ont abandonné le travail ce matin et ont parcouru la ville en chantant l'Internationale. Il n'y a eu cependant aucun incident.

Immédiatement on a placardé une affiche de M. Thomson, ministre de la marine, annonçant que les grévistes seront considérés comme ayant rompu le contrat qui les lie à l'Etat.

Cette affiche a provoqué une vive émotion parmi les ouvriers.

En Russie

De nouvelles collisions ont eu lieu hier soir à Varsovie, entre Antisémistes et Israélites.

Les troupes intervinrent et tirèrent sur les combattants. Il y a eu 10 tués et 100 blessés.

Les retraites ouvrières

Ce matin la Chambre a continué la discussion du projet de loi sur les retraites ouvrières.

Elle a repoussé le contre-projet de M. Gailhard-Bancel qui demandait que l'assurance contre la vieillesse soit réalisée pour les ouvriers, avec la participation de l'Etat, par les caisses régionales professionnelles de retraites et par l'office central des assurances établies par la présente loi.

Un second contre-projet présenté par M. Dubuisson a également été repoussé.

AGENCE FOURNIER.

Arrondissement de Cahors

Castelfranc

Les vagabonds. — Dans notre petite localité, il ne se passe pas de jour où l'on ne soit assailli par des bandes de mendiants, et, si on ne peut ou ne veut faire l'aumône, ils vous couvrent d'injures et, si on était isolé, ils ne se gêneraient

pas pour vous dévaliser. A ces mendiants de profession viennent se joindre des bandes de bohémiens qui enlèvent tout ce qui leur est nécessaire et mettent le pays en coupe réglée.

Ces jours derniers, à Lagardelle, trois maisons ont été dévalisées, portes et fenêtres enfoncées, batterie de cuisine, chaudrons, couvertures, draps, tout ce qui a été victoriable a été enlevé. Parmi les victimes se trouve le receveur ruraliste.

A quoi sert l'arrêté interdisant la mendicité dans le département ?

Castelnau-Montratrier

Suicide. — Les journaux de ce jour, annoncent que le nommé Balitrand, âgé de 18 ans, employé chez M. Lelièvre, marchand de beurre, impasse Guelma, à Paris, s'est suicidé lundi matin d'un coup de revolver.

Le malheureux jeune homme serait originaire de Castelnau-Montratrier où habitent ses parents.

Luzech

Fédération cantonale. — Dimanche a eu lieu la réunion à Luzech de la Fédération cantonale.

A cause de plusieurs élections municipales qui avaient lieu dans diverses communes, tous les membres n'avaient pu se rendre à cette réunion.

Néanmoins la situation politique du Canton fut envisagée et après maintes explications, d'un commun accord, il a été reconnu que l'union la plus étroite devait avoir lieu entre les républicains du canton.

Saint-Cernin

Election municipale. — Le résultat de l'élection de dimanche a été celui que tous les démocrates désiraient : M. Latour a triomphé ; nous l'en félicitons chaleureusement. Voici les remerciements qu'il adresse aux électeurs :

Merci, aux 105 électeurs républicains de la commune de St-Cernin, qui, malgré les menées réactionnaires, et toutes les manœuvres noctambules de la dernière heure, n'ont pas craint d'affirmer sur mon nom leur attachement aux institutions républicaines, et voulu définitivement délivrer la commune du cauchemar nationaliste.

Vive la République !

Auguste LATOUR,
Conseiller municipal.

Puy-l'Evêque

Théâtre. — La grande tournée de Napoléon, le grand drame historique en 8 actes, de M. Kalusse, donnera à Puy-l'Evêque, dans la salle Richard, organisée spécialement, une représentation le jeudi 16 novembre.

Arrondissement de Figeac

Cajarc

Acte de probité. — Vendredi 10 novembre, Mme Roques, limonadière à Cajarc, a trouvé sous une table de son établissement un porte-monnaie contenant une forte somme d'argent qu'un consommateur avait laissé choir.

Elle s'est empressée de rechercher le légitime propriétaire de sa trouvaille qui a été heureuse de rentrer dans ses fonds et qui, au moment où la remise lui en a été faite, ne s'était point aperçu de sa perte.

Nous joignons nos félicitations aux remerciements bien mérités qu'a reçus Mme Roques, qui n'a voulu aucune récompense et qui n'en est pas à son premier acte de probité.

Figeac

La Sainte-Cécile. — L'Harmonie les Artisans Réunis célébrera la Sainte-Cécile, dimanche 19 novembre. De deux heures à quatre heures du soir, grand concert sur la place de la Raison.

A six heures, banquet au restaurant de la Croix-Blanche, tenu par M. David. A huit heures, grand bal, salle des répétitions, maison Lala, rue Séguier.

Tribunal correctionnel. — Audience du 11 novembre. — Le tribunal confirme le mandat de dépôt contre Junior Causse, âgé de 47 ans, de Saint-Hippolyte-du-Fort (Gard), mis en état d'arrestation pour mendicité.

A la requête de l'administration des contributions indirectes, la dame Maria Meulet, épouse Bru, âgée de 29 ans, ménagère à Blars, est condamnée à 300 fr. d'amende pour colportage d'alumettes de contrebande. Le tribunal prononce, en outre, la confiscation de la marchandise saisie.

Avant de lever l'audience, le tribunal prononce une condamnation à 5 fr. d'amende, pour délit de pêche avec engin prohibé.

Arrondissement de Gourdon

Gramat

A l'école des filles. — Samedi, à 2 heures de l'après-midi, a eu lieu la cérémonie d'inauguration de l'école des filles de Gramat.

M. Roques, inspecteur d'académie, présidait la cérémonie, assisté de M. Villadiou, inspecteur primaire à Gourdon, et de M. Soulié, maire de Gramat.

Une foule nombreuse assistait à cette fête, qui a été très bien réussie et a été fort goûtée de tous.

Avant la cérémonie d'inauguration, une excellente matinée avait eu lieu, organisée par les élèves de l'école.

L'interprétation des monologues et chants a obtenu beaucoup de succès.

Mme Lemoine et Mlles Bergognoux et Lespinasse, institutrices, méritent de vives félicitations pour l'agréable soirée de samedi.

Voici le programme qui fut exécuté par les élèves de l'école :

Chœur, Hymne des temps futurs (Bouchor) ; monologue, Ma poupée à une friction de poitrine, Mlle A. Lagneau ; piano, fantaisie sur Faust, Mlle Y. Blot ; monologue, Une composition française, Mlle Barriat ; chansonnette avec parlé, Les succès d'Euphrosine, Mlle Darnis ; fantaisie, les Révérences, groupe de petites filles ; poésie, la Neige (P. Fabié) Mlle Villanoda ; romance, Si j'étais grande dame, Mlle Gougat ; chœur, Jeanne d'Arc ; monologue, La carte postale illustrée, Mlle Boujoui ; piano, Thème allemand, Mlle Bornefoucie ; poésie, Stella (Victor Hugo), Mlle Blat ; chœur, l'Aiguille (Bouchor) ; chansonnette avec parlé, la Nasillarde, Mlle Capbal ; piano, la Harpe éolienne, Mlle Vayssouze ; chœur, les Hirondelles ; piano, Ballade en sol mineur (Chopin), Ronéo capriccioso (Mendelssohn), Mlle Lamothé.

Dans une excellente allocution, M. Roques a fait l'éloge de l'école de Gramat, dont les succès ont été nombreux, et en félicitant maîtresses et élèves, il a exprimé l'espoir que ces succès seront de plus en plus grands.

L'allocution de M. Roques a été fort applaudie.

Tout le monde s'est retiré enchanté de cette agréable soirée.

A noter la présence de quelques conseillers municipaux et de notre conseiller d'arrondissement M. Delor, ils étaient venus tout être se rendre compte de visu du succès de nos petites filles et ont pu voir que cette école laïque qu'ils ont tant combattue, a su s'élever par son mérite au point de grouper la plus grande partie des enfants de Gramat.

En terminant nos meilleures félicitations aux maîtresses et aux élèves.

A. C.

Souillac

Conférence. — C'est devant un auditoire de quatre-vingt-sept personnes exactement que M. le chef d'escadron en retraite Bayles a fait, dimanche, salle du théâtre, la conférence que nous avions annoncée. Il est vrai que le mauvais temps avait empêché de nombreux auditeurs d'y assister.

A 2 h. 30, la séance est ouverte par une brève allocution du président, M. le lieutenant-colonel Gardarein, qu'entourait au bureau : MM. le capitaine de vaisseau Barrière, les commandants Garvarrot et Gaby, le lieutenant Lasoux et Valat, ingénieur.

M. le commandant Bayles fait l'histoire de la Société des Vétérans et rend un hommage mérité au zèle du trésorier de la section de Souillac, M. Pierre Maury, puis il parle de la patrie.

M. le commandant Bayles a été très applaudi par l'auditoire.

PRESQUE UN SEPTUAGENAIRE !

Un propriétaire, guéri, il y a onze ans, d'une grave dyspepsie, joint d'une verte vieillesse, grâce à la Tisane américaine des Shakers.

A Pouançay (Vienne), demeure M. Jérôme Bron, propriétaire, âgé de soixante-huit ans.

Il serait difficile de trouver dans toute la France un autre homme de son âge plus fort, mieux portant et plus alerte que M. Bron. On dirait en le rencontrant pour la première fois : "Voilà un homme qui n'a jamais été malade." Mais les apparences sont souvent trompeuses, et elles n'ont jamais été plus illusoire que dans ce cas. "J'avais souvent envie de dormir", dit M. Bron, "mais à peine étais-je assoupi que j'avais d'affreux cauchemars. J'avais beaucoup de bile et des renvois aigres et brûlants. L'estomac ne pouvait garder les aliments assez longtemps pour me nourrir, et par conséquent, je devins pâle et maigre, et si faible que je ne pouvais plus travailler.

Dans ce piteux état je cherchai du soulagement en prenant de nombreux remèdes préconisés comme infailibles pour la dyspepsie, mais ils ne me firent aucun bien. Toutefois, après avoir pris de la Tisane américaine des Shakers, je me sentis beaucoup mieux. Les forces me revinrent de jour en jour, je pus bientôt manger avec plaisir, et dormir aussi paisiblement qu'à l'époque où j'étais un petit enfant. Au troisième jour de la Tisane j'étais complètement guéri.

Onze années se sont écoulées depuis que M. Bron s'exprime ainsi. S'adressant de nouveau, le 19 avril 1905, à M. Oscar Fanyau, pharmacien à Lille, propriétaire en France de la Tisane américaine des Shakers, il dit ce qui suit : "Grâce à votre admirable remède, ma santé et mes forces ne laissent plus rien à désirer."

En vente dans toutes les pharmacies. Demander à M. Oscar Fanyau, pharmacien à Lille, qui a introduit en France la Tisane américaine des Shakers, une brochure gratuite sur les maladies et les moyens de les guérir.

Bulletin Financier

Le marché fait preuve de dispositions moins bonnes et cela par suite de la mauvaise tenue des mines d'or et de la tension monétaire sur les places étrangères.

La rente française est lourde. Notre 3 0/0 finit à 99 87.

Nos établissements de crédit sont moins fermes. La Banque de Paris se négocie à 1556, le Comptoir National à 631 ; le Foncier à 705 ; le Crédit Lyonnais vaut 1128 ; la Société Générale est à 642 ; le Crédit Mobilier passe à 141. La Banque de l'Union Parisienne se traite à 954.

La Banque centrale Mexicaine se négocie à 465.

Le Suez est en nouvelle baisse à 4415 ; le Rio reprend à 1629.

Les rentes étrangères sont également moins bien tenues ; l'Extérieure vaut 92,30 ; l'Italien fait 105,30 ; le Portugais, 69,17.

Nous laissons les fonds russes : le 3 0/0 1891 à 76,10 ; le 3 0/0 1896 à 74,80 ; le consolidé à 88. Le Turc se tient à 90,30 ; la Banque Ottomane à 603.

Sur le marché en Banque, la Capillitas demeure intéressante à 63.

La société anonyme d'Explosifs et de produits chimiques tient aux environs de 100 francs.

On a d'excellentes nouvelles de la souscription aux 150 000 actions nouvelles du Crédit Mobilier. On croit qu'il ne sera possible de donner aux actionnaires anciens qu'une très petite quantité de actions par eux demandées, en dehors de celles auxquelles ils avaient droit.

LA SURDITÉ GUÉRIE

Jouhet (Vienne), le 14 nov. 1905.

Ici, nous venons d'avoir une preuve nouvelle de l'efficacité du traitement prescrit par l'Institut de la Surdité, de Paris.

Un de nos jeunes compatriotes, M. Louis Auzanneau, âgé de 17 ans, était atteint d'une surdité depuis plusieurs années ; l'oreille était le siège d'un écoulement. Après de multiples tentatives qui ne lui donnèrent pas de résultats décisifs, M. Auzanneau se décida sur les conseils d'un ami, à écrire à M. le Directeur de l'Institut de la Surdité, 19, rue de la Pépinière, à Paris, pour lui demander le Journal la Médecine des Sens, qui explique le traitement basé sur l'Audiphone invisible et qui est adressé, sans aucun frais, à toutes les personnes qui en font la demande.

Après quinze jours de traitement régulier, l'état de l'oreille s'améliora considérablement et au bout de six semaines, toute trace de la surdité avait disparu. Cet exemple sera certainement suivi par tous ceux qui n'ont pas l'oreille fine, puisque, grâce à la science, il est possible aujourd'hui de guérir une infirmité que nos pères avaient toujours jugée incurable.

Bibliographie

LES ANNALES

POLITIQUES ET LITTÉRAIRES
DIRECTEUR : Adolphe BLISSON
SOMMAIRE DU 12 NOVEMBRE 1905

Texte : Notes de la semaine : Ma boîte aux lettres, Le Bonhomme Chrysale. — Scène de la vie réelle : L'heure du Tabac, Henri Lavedan. — Souvenirs militaires : Les Saint-Martin, René Maizeroy. — Echos de Paris, Sergines. — Poésies, François Coppée ; François Fabié ; Jean Richepin. Le livre du jour : Pavis de Chavannes caricaturiste, Marcelle Adam. — Causerie théâtrale : « Bertrade » ; la « Nuit rouge » ; Jean Thouvernin ; Une scène de « Bertrade » ; Jules Lemaitre. — Musique : « Miarka » ; Concerts Colonne et Lamoureux, Albert Dayrolles. — Pages oubliées ; Le Daguerstotype, Jules Janin. — Revue des livres : Le mois poétique, Auguste Dorchain. — Les conseils de la Cuisine : « Mondain » et « femme du monde », Cousine Yvonne. — Mouvement scientifique : L'Hélium ; Encore les fauveltes, Henri de Parville ; Historique de la Mutualité, J. Barberet. — La vie artistique : Léon L'hermite, Léon Pliée. — Pages étrangères : Le dimanche dans le Royaume-Uni, Edward Latham. — Les Espérances, roman, Mathilde Alanie.

Gravures : Beaux-Arts : Les « Laveses », par Léon Lhermitte. — Pavis de Chavannes caricaturiste : Dix caricatures. — Le « Jiu-Jitsu » : Six photographies ; Portrait du professeur Rê-Nié.

Musique : Le « Freyschütz », paroles françaises de L.-V. Durdilly ; musique de C.-M. Weber.

Supplément « La Femme » : Causerie sur la coupe ; Aidons-nous les uns les autres ; Propos du Docteur ; Propos d'étiologie ; Recettes de cuisine, de Beauté et de la ménagère ; Nos enfants.

Abonnements :

FRANCE, ALGÉRIE ET TUNISIE : 40 fr. par an.

UNION POSTALE : 42 francs 50 par an. Envoi gratis d'un numéro spécimen sur demande affranchie adressée 15, rue Saint-Georges, Paris.

Madame et Monsieur

Le plus beau et le moins cher, le plus luxueux et le plus intéressant des magazines français, 25 centimes le numéro. Les 52 numéros annuels (2.000 pages, 3.000 gravures) pour 12 francs. Abonnement ramoureux deux fois. Madame et Monsieur, 3, Rue Rossini, Paris.

Sommaire du N° du 12 Novembre 1905.

Couverture : Une chartreuse de Taragone. — Les 50 primes de remboursement de l'abonnement de « Madame et Monsieur ». — Mlle Yvonne de Bray dansant le Hing-ding dans la marche Nuptiale au Vaudeville. — Une visite à la nouvelle Chartreuse de Taragone par Boyer d'Agon (11 photographies). — M. Loubet et LL. MM. le roi et la reine de Portugal dans la galerie royale (planche photographique). — Miarka à l'Opéra Comique par G. Velca (5 photographies). — La chan-

son de Miarka (paroles de Jean Richepin, musique de Alexandre G.orges). — La cage des masques (caricatures des sociétaires de la Comédie Française par Rouveyre. — Ce que sera le théâtre Réjane par Richard Valmond (1 photographie). — Deux livres récents de Mme Marcelle Tynaire et M. René Boylesse (2 photographies). Bloc-Notes (7 photographies). — Roman par Mme la duchesse de Sutherland (illustrations de Jeannot) — Notes théâtrales.

En vente chez M. Girma libraire et dans toutes les gares.

Le numéro de *Mon Dimanche* qui paraît aujourd'hui, ne le cède en rien à ses prédécesseurs par le nombre, la variété et l'intérêt de ses articles, par l'abondance et le fini de ses illustrations. Citons au hasard quelques titres, parmi son sommaire de cinquante-quatre articles : **Prenez garde aux bonneteurs**, curieuses aventures de voleurs. **Le pari du colonel**, délicieuse histoire omonie. **Portrait-charge du Mikado**, empereur du Japon, accompagné du **Palais de l'Empereur**, par Pierre Loti, de l'Académie française. Une délicieuse page de dessins en couleurs : **Le perroquet de la colonelle**. Une admirable nouvelle dramatique, **Bas les armes** par Mme la baronne de Suttner. Une page pleine de jeux et de belles histoires **pour les enfants**. Un drame roman illustré, **un grand concours avec nombreux prix** ; vingt pages sous couverture, tel est *Mon Dimanche*, qui ne coûte que 10 centimes le numéro et paraît tous les vendredis. — En vente partout. — Envoi d'un numéro spécimen gratuit.

7^e RÉGIMENT D'INFANTERIE

Commission des Ordinaires

Adjudication de la fourniture de :

Epicerie
Légumes secs et verts
Bois d'allumage
Balayures
Os et eaux grasses
Débris de pain et pain de guerre
pour une période d'un an, du 1^{er} Janvier au 31 Décembre 1906.

Pain de soupe

Eclairage des chambres et du casernement

pour une période de six mois, du 1^{er} Janvier au 30 Juin 1906.

Le Jeudi 7 Décembre 1905 à la caserne Bessières à 2 heures de l'après-midi.

Délai d'inscription le 3 Décembre 1905.

Mal de Tête

MIGRAINE - NÉVRALGIE

Immédiatement soulagé et guéri

par badigeonnage d'

qui ne colore ni altère la peau. **ÉDRINE**

Rien à avaler

1 fr. 50 le flacon. — Dépôt pour Cahors

Pharmacie ORLIAC, place des Bouche-

ries ; pour Gourdon ph^{ie} MEULET.

LE POISSON VIT TRÈS BIEN

(dit certain livre scientifique) dans l'eau chaude, la température de celle-ci pouvant même s'élever jusqu'à 70 degrés ; cependant, pour s'échapper tout à leur aise, les poissons préfèrent encore, et de beaucoup, l'eau fraîche. Il faut même à certains de l'eau extrêmement froide, comme c'est le cas pour la morue qui, nulle part au monde, n'atteint un aussi complet développement que dans les eaux glacées de la côte norvégienne et plus particulièrement dans les parages de Lofoten. C'est d'ailleurs son existence dans un tel milieu et, surtout, la nourriture toute spéciale qu'elle y trouve qui font de l'huile extraite de son foie un produit d'incomparable pureté et de valeur médicale inestimable ; aussi ne se sert-on que de cette huile, et de celle-là seule, pour fabriquer l'Emulsion Scott.

Il est donc aisé de comprendre pourquoi M. Sauze, de Saint-Priest-la-Prugne, trouva l'Emulsion Scott d'une si prodigieuse efficacité, pourquoi l'Emulsion Scott guérit son garçonnet qui, après la rougeole, souffrait d'abcès et de bronchite et, de délicat qu'il était, en fit un enfant sain et robuste. Et, certainement, si vous avez des enfants, la lettre de M. Sauze vous intéressera, lisez-la donc.

Saint-Priest-la-Prugne (Loire) 6 Février 1905.

Messieurs,

Ayant eu la rougeole, mon fils était resté très délicat et sujet surtout aux bronchites : la dernière l'avait pris en mai 1904 et ne voulait pas le quitter. Il lui vint en même temps un gros et fort douloureux abcès à la tête, son état était pour bien dire désespéré. Les nombreux certificats de guérison que je lus dans divers journaux m'engagèrent à lui faire suivre un sérieux traitement avec votre Emulsion Scott ; bien que jeune et très délicat, il trouva cette-ci si agréable qu'il en prit vingt fois par jour si j'avais voulu l'économiser. Après les trois semaines de traitement, l'abcès se cicatrisa ; mon fils, âgé de 6 ans, a maintenant le teint frais et rose, il mange et dort bien, il trotte de tous côtés tête nue et quelquefois sans chaussures, dehors même et par n'importe quel temps, sans jamais prendre le moindre rhume.

L'Emulsion Scott est vraiment un remède souverain dont on ne saurait trop vanter la prodigieuse efficacité.

M. CLAUDE SAUZE,
à Saint-Priest-la-Prugne,
par Saint-Just-en-Cheval (Loire).

Voilà justement ce que tant de parents désirent voir leurs enfants jouir d'une parfaite santé et ce que vous-même souhaitez ardemment pour le vôtre. Il toussa, le cher petit, il est délicat ; et bien, faites-lui donc prendre de l'Emulsion Scott ! Ne vous imaginez pas toutefois que quelque emulsion bon marché ferait le même effet : ces émulsions inférieures vendues en litres ne peuvent pas être faites d'huile pure de Norvège, elles ne sont pas non plus préparées selon le procédé Scott, deux choses cependant absolument nécessaires pour que le produit soit de qualité irréprochable. L'Emulsion Scott est donc la meilleure, la seule spécifique et qui, toujours, réussisse à guérir toux, rhume, bronchite, catarrhe de la gorge et des poumons.

En vente dans toutes Pharmacies au prix unique de 4 fr. 50 le flacon, 2 fr. 50 le demi.

Vous serez certainement satisfait de l'Emulsion Scott ; si, cependant, vous tenez à en faire l'essai (ce qui est d'ailleurs, nous, nous mentionnant au journal, 0 fr. 50 de timbres, nous vous enverrons franco un échantillon).

EMULSION SCOTT (Delouche et Co)

356, rue Saint-Honoré, Paris.

FEUILLETON DU « Journal du Lot » 45

LES OUBLIETTES

DU

VIEUX LOUVRE

PAR

Henri AUGU

DEUXIÈME PARTIE

La Tête qui parle

VII

Le piège

Les deux pauvres femmes plongées là depuis la veille, avec un seau d'eau et une miche de pain à laquelle elles n'avaient même pas osé toucher, gisaient sur la paille contre un mur qui suait l'humidité.

Ces maigres provisions qu'on donnait aux victimes étaient assez régulièrement renouvelées dans les premiers jours de la captivité.

Puis on négligeait de les leur descendre chaque jour.

Enfin on oubliait complètement. L'agonie commençait avec la faim... Pénétrons dans l'affreux oubliette. Marie vient de se serrer avec effroi contre celle qui lui a servi de mère. Ses

traits, son regard, expriment des trames mortelles.

— Avez-vous vu ? murmura la jeune fille d'une voix frémissante.

Yolandé regarda en l'air, les yeux fixés sur le guichet du plafond.

— Une clarté subite ! fit-elle, non moins terrifiée.

— Entendu ?

— Un cri, une trappé qui se refermait, puis rien.

— Si fait !... comme un gricement de fer.

— Il n'y a pas eu chute... Remets-toi, mon enfant.

— Je suis morte d'horreur... A la clarté venue d'en haut j'ai reconnu des taches de sang.

— Où ? demanda Yolandé.

— Au plafond, aux murailles... partout !

— Nous sommes au fond des oubliettes ! conclut la femme du mercier avec l'accent d'un sombre désespoir.

— Effroyable séjour !

— Mourir de faim...

La voix articula encore les paroles suivantes qui ne purent arriver que confusément aux oreilles des deux femmes :

Chronique agricole

LE COMMERCE FRANÇAIS

Le rapport de la commission permanente des valeurs en douane sur le commerce français en 1904 vient de paraître.

D'après les statistiques qui ont été groupées par M. Picard, nous avons importé au cours de cet exercice 111 millions de francs de céréales (au lieu de 174 millions en 1903). Là-dessus le blé chiffre pour 42 millions 1/2, le maïs pour 36 millions 1/2, l'avoine pour 11 millions.

Nous avons importé pour 160 millions de francs de vin, au lieu de 181 millions 1/2 en 1903. Par contre, nous en avons vendu pour 210 millions; il y a eu fléchissement à cet égard sur l'exercice 1903, qui avait donné 226 millions.

De même l'on a noté une réduction des sorties d'alcool : 36 millions contre 41 millions 1/2 en 1903.

Les entrées de chevaux montaient à 13 millions en 1903. Elles sont tombées à 11.400.000 fr. en 1904. On explique en partie cette diminution par la tendance des compagnies de tramways à remplacer la traction animale par la traction mécanique. Nos exportations de chevaux ont fléchi de 20.300.000 fr. à 19.800.000 francs.

Quant au bétail, il a fourni à l'entrée les statistiques ci-dessous :

Moutons, 30 millions; bœufs, 4 millions; vaches, génisses et veaux, 1 million 1/2; porcs, 250.000 fr.

Il y a eu, en général, diminution. L'exportation totale des bestiaux s'est élevée de 15 à 21 millions, l'augmentation portant principalement sur les bœufs et sur les porcs.

Le ministère de l'Agriculture a publié l'évaluation de la récolte de l'orge et de l'avoine, d'après les rapports transmis par les professeurs départementaux d'agriculture.

Pour l'avoine, cette évaluation s'élève à 99.602.557 hectolitres, pesant 46.670.644 quintaux pour une surface ensemencée de 3 817.893 hectares.

Pour l'orge, elle est de 15.108.401 hectolitres, pesant 9.621.276 quintaux pour une surface ensemencée de 724.235 hectares.

La production moyenne décennale de l'avoine, de 1895 à 1904, et de 92.244.655 hectolitres, tous les chiffres étant maintenant définitifs.

Une production, cette année, de 99.602.557 hectolitres serait donc su-

périeure à cette moyenne de 7.357.902 hectolitres.

L'an dernier, le ministère de l'Agriculture avait estimé provisoirement la récolte de l'avoine à 99.069.051 hectolitres pour 3.834.525 hectares ensemencés.

Le ministère ramène définitivement la récolte de l'an dernier à 90.852.212 hectolitres, chiffre qui paraît encore élevé quoique en diminution de un million 216.839 hectolitres sur l'estimation provisoire.

En ce qui concerne l'orge, le ministère de l'Agriculture qui avait évalué provisoirement la récolte de 1904 à 13.682.440 hectolitres, la ramène définitivement à 13.510.158 hectolitres.

Bibliographie

MANUEL du JOURNAL des DEMOISELLES
9^e édition, considérablement augmentée
METHODES POUR LES PRINCIPAUX TRAVAUX DE DAMES

Impressions sur étoffes. — Marques de linges. — Manière de relever et agrandir les patrons. — Tapissier. — Tricot. — Crochet. — Filet. — Dentelles. — Macramé, augmenté de la Dentelle au fuseau, des Renseignements très détaillés sur la manière de peindre sur toile gobelin, sur satin, sur velours, sur drap, ainsi que la Peinture au Vernis Martin, l'Enluminure, la Photographie, etc.

ORNE DE 500 FIGURES ET VIGNETTES
Prix du volume: Broché: Paris, 3 fr. — Départements et Etranger: 3 fr. 75.

Envoyer un mandat-poste à l'ordre des Directeurs 52, rue St-Georges.

BIBLIOTHEQUE DE MA FILLE

Ouvrages recommandés
Collections: 3 fr. 50 le volume broché
Toute abonnée au Journal des Demoiselles recevra au prix de faveur de 3 fr. 25, franco dans toute la France, un volume magnifiquement relié. Six volumes pour le prix de 18 fr. franco

PRINCIPAUX AUTEURS:
MM. Aigueperse, Maryan, Du Campfranc, H. Bister, Zénaïde Fleuriot, Champol.

Chemin de fer d'Orléans

Excursions

En Touraine aux Châteaux des bords de la Loire et aux Stations balnéaires de la ligne de Saint-Nazaire au Croisic et à Guérande

1^{er} itinéraire: 1^{re} classe 86 fr. — 2^e classe 63 fr. — Durée: 33 jours.

Paris — Orléans — Blois — Amboise — Tours — Chenonceaux et retour à Tours — Loches et retour à Tours — Langeais — Saumur — Angers — Nantes — Saint-Nazaire — Le Croisic — Guérande et retour à Paris, via

Blais ou Vendôme, ou par Angers et Chartres, sans arrêt sur le réseau de l'Ouest.

2^e itinéraire: 1^{re} classe 54 fr. — 2^e classe 41 fr. — Durée 15 jours.

Paris — Orléans — Blois — Amboise — Tours — Chenonceaux et retour à Tours — Loches et retour à Tours — Langeais et retour à Paris, via Blois ou Vendôme.

Ces billets sont délivrés toute l'année à Paris aux gares d'Orléans (quai d'Orsay et Austerlitz), aux bureaux succursales de la Compagnie et à toutes les gares et stations du réseau d'Orléans pourvu que la demande en soit faite au moins trois jours à l'avance.

Excursions aux Gorges du Tarn

Relations rapides

Paris-Rodez-Séverac-le-Château.
Pour faciliter l'accès de la région si intéressante des Gorges du Tarn, par Séverac-le-Château, la Cie d'Orléans vient de mettre en marche un nouveau train rapide qui, partant de Paris-Quai-d'Orsay, à 7 heures du soir et de Paris-Austerlitz à 7 heures 9 arrive à Rodez à 6 heures 40 du matin et à Séverac-le-Château à 8 heures 13 matin.

Wagon restaurant au départ de Paris.
Au retour, le train Midi part de Séverac-le-Château à 8 heures 11 du soir et de Rodez à 10 heures 20 pour arriver à Paris-Austerlitz à 10 heures 24 du matin et à Paris-Quai-d'Orsay à 10 h. 33.

De Séverac-le-Château, on peut, soit se rendre directement aux Gorges du Tarn par un service régulier de voitures, soit s'y diriger via Mendé, par les trains correspondants de la Compagnie du Midi.

EXCURSIONS AUX GORGES DU TARN

Il est délivré, pendant toute l'année, des billets de voyage circulaire de 1^{re} et de 2^e classe, permettant de visiter les Gorges du Tarn et comprenant les itinéraires ci-après, savoir:

Figeac, Neussargues, Garabit, Toulouse, Capdenac, Rodez, Mendé ou Banassac-la-Croisette (interruption du voyage au fer), Aguessac ou Millau, Beziers, Caracassonne, Toulouse.

Bordeaux-Bastide, Libourne, Cognac, Périgueux, Brive, Saint-Denis-près-Martel, gers, Le Buisson, Laval-de-Cère, Vie-sur-Cère, Neussargues, Garabit, Mendé ou Banassac-la-Croisette, Aguessac ou Millau, Béziers, Caracassonne, Toulouse.

Castres (Tarn), St Sulpice (Tarn), ban, Agen, Bordeaux-Saint-Jean.

1^{re} classe: 90 fr. — 2^e classe: 65 fr.

Validité des billets: 30 jours, non compris le jour de départ.

NOTA. — Les voyageurs peuvent commencer leur voyage à toutes les gares situées sur l'itinéraire du voyage circulaire, mais ils doivent suivre cet itinéraire dans l'ordre indiqué ci-dessus. L'excursion des Gorges du Tarn n'étant possible que dans le sens de la descente. Il n'est rien remboursé pour les parcours abandonnés.

Les frais de l'excursion dans les Gorges du Tarn ne sont pas compris dans les prix des billets de voyage circulaire.

RELATIONS PARIS-BARCELONE

PAR TRAIN RAPIDE BI-HEBDOMADAIRE
Trajet direct en Sleeping-car 19 h. 3/4 à l'aller et 20 h. 1/2 au retour

Dans le but de faciliter les relations entre la France et l'Est de l'Espagne, la Compagnie d'Orléans, d'accord avec la Compagnie du Midi et la Compagnie Internationale des wagons-lits a organisé un service direct par trains rapides de Paris à Barcelone et vice-versa via Toulouse et Narbonne.

Départ de Paris (Quai d'Orsay) les mercredis et samedis; départ de Barcelone les dimanches et jeudis suivant l'horaire ci-après:

Paris-Quai d'Orsay... départ.	h. soir.
Paris-Austerlitz... départ.	7 h. 9
Narbonne... arrivée.	8 h. 53 mat.
Barcelone... départ.	9 h. 8
Barcelone... arrivée.	10 h. 48 soir.
Barcelone... départ.	1 h. 50 soir.
Narbonne... arrivée.	7 h. 36
Paris-Austerlitz... départ.	8 h. 13
Paris-Quai d'Orsay... arrivée.	10 h. 24 mat.
Paris-Quai d'Orsay... arrivée.	10 h. 33

Le supplément à percevoir pour le parcours total Paris-Barcelone ou vice-versa en sleeping-car est de 46 fr. Ce supplément est réduit pour les parcours intermédiaires.

Avis

La Compagnie d'Orléans vient de faire éditer deux séries de six cartes postales artistiques, représentant les admirables Châteaux des bords de la Loire desservis par son réseau.

Ces deux séries de cartes postales sont revêtues d'une couverture moyenne, qui comporte, avec des renseignements sur les billets d'excursions en Touraine et aux Châteaux des bords de la Loire, des notices sur chacun des châteaux visités.

Elles sont mises en vente dans ses principales gares et stations, et bureaux de quartier, au prix de 0 fr. 30 la série de 6 cartes (franco, 0 fr. 35).

Les cartes sont en vente dans ses principales gares et stations, et bureaux de quartier, au prix de 0 fr. 30 la série de 6 cartes (franco, 0 fr. 35).

PHARMACIE de la CROIX-ROUGE

BOULEVARD GAMBETTA

EN FACE LE THÉÂTRE

CAHORS

Directeur: P. GARNAL

Pharmacien de 1^{re} Classe

Diplôme de l'Ecole Supérieure de Pharmacie de Paris, Ancien Pharmacien-adjoint de l'Assistance Publique de Paris

PHARMACIE SPÉCIALE

pour la préparation des ordonnances

Medicaments de premier choix

la meilleure de toutes les Huiles de Foie de Morue

HUILE DE FOIE DE MORUE

de JOHN STEVENS, de Bergen (Norvège)

la plus reconstituante, la plus facile à prendre

Dépôt: à la CROIX-ROUGE

Pour les personnes qui ne peuvent pas

tolérer l'Huile de Foie de Morue demander

LA PHOSPHIODE

remplace avantageusement l'Huile de Foie de Morue et constitue le reconstituant et le dépuratif le plus efficace et le plus agréable à prendre.

Prix: Demi-litre 2 fr. — Litre 3 fr. 50

Prix les plus réduits

MAISON DE CONFIANCE

FONDÉ EN 1879

L'ARGUS de la PRESSE

le plus ancien bureau de coupures de journaux

14, Rue Drouot, 14

PARIS

lit ou découpe par jour, 10.000 journaux ou revues du monde entier;

publie l'Argus des Revues, mensuel

édite l'Argus de l'OFFICIEL

contenant tous les votes des hommes politiques et leur dossier public

L'Argus de la Presse recherche dans tous les périodiques les articles passés, présents, futurs.

Adresse télégraphique: ACHABURE-PARIS

Adresse téléphonique: 102-52

Ecrire au Directeur, 14, rue Drouot, PARIS (10^e)

Religieuse donne secret par guérir

enfants urinant au lit. Ecr. M^{me} Burot, Chantenay (Loire-Inf.).

(SERVICE D'HIVER 1905-1906)

De Paris à Toulouse par Cahors					De Toulouse à Paris par Cahors					De Cahors à Libos									
17	5 (1)	23 (3)	35	1125	42 (4)	16 (2)	1140-1128	1132 (*)	4	122	1136	700	(3 ^e cl.)						
DIRECT.	EXPRESS.	EXPRESS.	DIRECT.	OMNIBUS	EXPRESS	EXPRESS	EXPRESS	DIRECT	EXPRESS	RAPIDE	EXPRESS	OMNIBUS	OMNIBUS	CAHORS. — dép.	Libos	Libos	Libos	Libos	Libos
PARIS (Orsay) dép.	10 22	8 47	10 56 s.	—	1 s.	2 43 s.	3 18 s.	5 45 s.	8 55 s.	11 37 s.	9 16 m.	5 43 m.	5 43 m.	6 52	7 28	12 53	6 52	7 7	7 7
PARIS (Aust.) dép.	10 31	8 56 s.	11 9	—	1 49	3 37	4 32	7 30	9 44	12 28 m.	10 53	7 20 m.	7 20 m.	6 23	7 50	1 11	1 11	1 11	1 11
LIMOGES (arr.)	10 41	9 16	11 19	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	6 30	8 9	1 18	1 18	1 18	1 18
BRIVE (arr.)	10 51	9 26	11 29	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	6 36	8 20	1 24	1 24	1 24	1 24
GIGNAC-CRESSENSAC (arr.)	11 01	9 36	11 39	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	6 40	8 24	1 30	1 30	1 30	1 30
SOULLIAC (arr.)	11 11	9 46	11 49	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	6 46	8 30	1 36	1 36	1 36	1 36
CAZOULES (arr.)	11 21	9 56	12 09	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	6 52	8 36	1 42	1 42	1 42	1 42
Lamothe-Pénélon (arr.)	11 31	10 06	12 19	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	7 0	8 42	1 48	1 48	1 48	1 48
NOZAC (arr.)	11 41	10 16	12 29	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	7 08	8 48	1 54	1 54	1 54	1 54
GOURDON (arr.)	11 51	10 26	12 39	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	7 16	8 54	2 0	2 0	2 0	2 0
Saint-Clair (arr.)	12 01	10 36	12 49	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	7 24	9 0	2 06	2 06	2 06	2 06
Dégagnac (arr.)	12 11	10 46	12 59	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	7 32	9 08	2 12	2 12	2 12	2 12
Thézac-Peyrilles (arr.)	12 21	10 56	13 09	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	7 40	9 14	2 18	2 18	2 18	2 18
Saint-Denis-Catus (arr.)	12 31	11 06	13 19	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	7 48	9 20	2 24	2 24	2 24	2 24
Espère (arr.)	12 41	11 16	13 29	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	7 56	9 26	2 30	2 30	2 30	2 30
CAHORS (arr.)	12 51	11 26	13 39	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	8 04	9 32	2 36	2 36	2 36	2 36
Sept-Ponts (arr.)	13 01	11 36	13 49	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	8 12	9 38	2 42	2 42	2 42	2 42
Cieurac (arr.)	13 11	11 46	14 09	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	8 20	9 44	2 48	2 48	2 48	2 48
Lalbenque (arr.)	13 21	11 56	14 19	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	8 28	9 50	2 54	2 54	2 54	2 54
Causade (arr.)	13 31	12 06	14 29	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	8 36	9 56	3 0	3 0	3 0	3 0
MONTAUBAN arr.	13 41	12 16	14 39	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	8 44	10 0	3 06	3 06	3 06	3 06
TOULOUSE arr.	13 51	12 26	14 49	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	8 52	10 06	3 12	3 12	3 12	3 12